

Don du Sang



lundi 24 octobre 2022

de 15h30 à 19h30

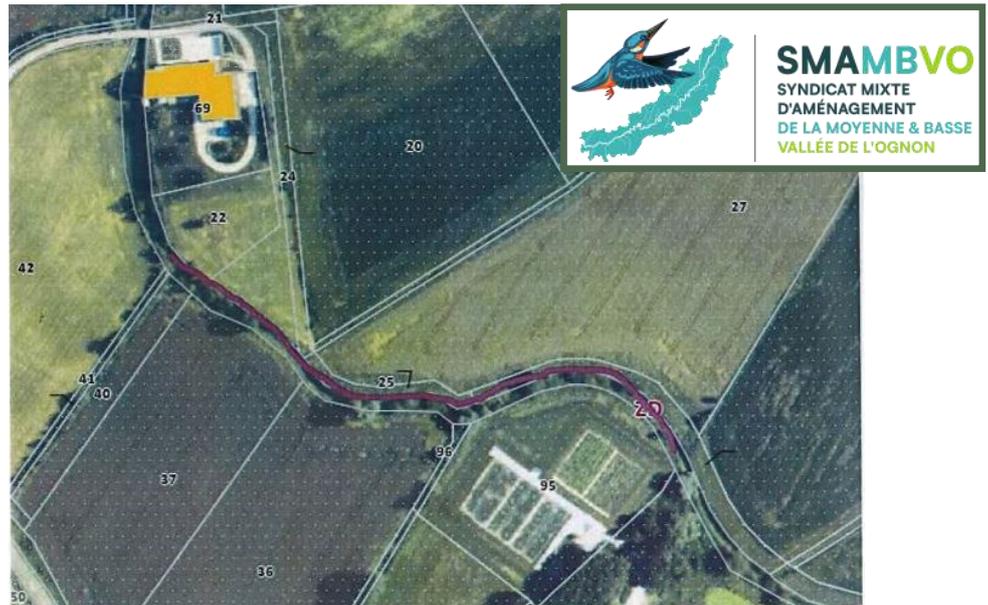
Centre polyvalent Saint
Exupéry
17 Route Saint-Martin
25480 Pirey

Dans ce numéro...

Travaux sur la lan-	1
Mémo-tri, Nouveaux tarifs Ginko Carte avantage jeunes	2
Stop aux incivilités, chicanes, Reprise des jeudis récréatifs	3
Frelon asiatique, Retour sur les manifestations du comité des fêtes	4



Travaux sur la Lanterne, à suivre...



Les travaux sur la Lanterne, sous maîtrise d'œuvre du Syndicat mixte d'aménagement de la basse et moyenne vallée de l'Ognon (SMAMBVO) vont reprendre dès ce mois d'octobre. Après avoir traité les secteurs amont de notre village par des interventions sur les parties comprises entre le secteur des Roches et le pont des Romains (Vigne Rochet), les travaux vont se poursuivre en aval de Chauenne. Le nouveau secteur (action 8 du programme de travaux) comprendra la partie comprise entre la rhizosphère jusqu'au moulin de Jéricho soit un linéaire de près de 400 m.

Le diagnostic initial montre un secteur recalibré en surlargeur. L'écoulement de l'eau est lent et le substrat de marne peu attractif. L'objectif des travaux est de diminuer le gabarit du lit d'étiage, de lui donner une micro sinuosité au sein du lit mineur et d'augmenter la connectivité par la plantation de ripisylve sur les remblais déposés. Les travaux débiteront par un enlèvement des embâcles dans le lit du ruisseau et par un travail de bûcheronnage pour dégager les arbres secs et enlever les embâcles. Les sommets des rives gauche et droite seront aménagés en déblai/remblai et en déposant le matériau dans le lit existant. Une recharge par des matériaux pierreux sur 15 cm limitera l'érosion progressive ou régressive.

L'incidence de ces travaux augmentera l'attractivité et l'hétérogénéité du lit d'étiage (diversification des écoulements, augmentation de la hauteur d'eau en étiage, augmentation de l'ombrage et de la capacité d'autoépuration grâce à la plantation de ripisylve).

Rappelons à cette occasion que ces travaux sont financés en partie par la contribution Gemapi (Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations) appelée sur vos feuilles d'impôts fonciers en complément des financeurs publics (Agence de l'eau, départements..)

Le SMAMBVO est en mesure de communiquer les bonnes pratiques aux riverains de la Lanterne sur leur obligation d'entretien de leur rive. N'hésitez pas à solliciter leurs conseils.

Consultation Sybert...

Même si notre territoire fait partie de ceux qui génèrent le moins de déchets, nous devons continuer à réduire notre impact sur l'environnement.

Le Sybert nous offre la possibilité de réfléchir, discuter, échanger et jouer sur le thème de la réduction de nos déchets.

La consultation est également disponible en ligne sur la plateforme participative "les ateliers citoyens" sur le site du Sybert.

Rendez-vous :

Lundi 10 octobre – Saint-Vit / Salle des fêtes – 18h-21h

Samedi 15 octobre – Besançon / Gymnase de la Malcombe – 9h-12h



Période de chasse...

La chasse est ouverte jusqu'au 28 février 2023, elle a lieu tous les jours dans la forêt sauf le mercredi en plaine. Vous pourrez donc profiter de la **forêt en toute sécurité les mercredis**. Nous remercions les chasseurs pour cette disponibilité.

Les autres jours, il est recommandé de mettre un gilet fluo et de tenir votre chien en laisse. Par ailleurs, les chasseurs mettent en place une signalisation à l'entrée de la forêt les jours de battue, merci d'en prendre compte.

Nouveautés tarifaires Ginko...

A compter du 1er juillet 2022 : tous les renseignements dont vous avez besoin sont sur www.ginko.voyage et au 03 70 27 71 60.

Nouveautés pour Chaucenne :

Ligne 63 : Chaucenne - Pelousey - Pouilley-les-Vignes - Témis



Un départ de Témis à 16h35 est ajouté le mercredi pour assurer une meilleure permanence de l'offre tout au long de l'année.

Ajout d'un service de réservation permettant une arrivée à Témis à 14h25 pour répondre à la demande des usagers d'une arrivée plus tardive sur Besançon que 13h40.

Délivrance des cartes avantages jeunes...



A l'occasion de la rentrée scolaire, le lundi 5 septembre, les jeunes de Chaucenne sont venus en Mairie, à l'invitation du CCas à l'origine de cette action, retirer leur carte jeune pour l'année 2022-2023.

Celle-ci leur permettra de bénéficier d'avantages sur un grand nombre d'activités ou de loisirs.

Sur les soixante-dix jeunes de 10 à 20 ans, quarante-six cartes ont été délivrées gratuitement pour une première fois.

Ce petit moment de convivialité autour d'une boisson a permis de faire plus ample connaissance avec les



membres du CCAS. Ceux-ci solliciteront l'avis des bénéficiaires au printemps prochain pour évaluer l'intérêt ou non de renouveler cette action.

En attendant les membres du CCAS souhaitent à tous ces jeunes la réussite de cette nouvelle année scolaire.

Stop aux incivilités...



Le Centre de Vie de Chauenne, dans lequel se situe l'école maternelle, est en travaux. Cela entraîne plusieurs changements:

- la présence de véhicules d'entreprise qui réduisent les places de parking,
- un décalage de la zone d'arrêt du bus, qui masque le passage piéton.

Cela nous oblige tous, parents et usagers de la route, à redoubler de vigilance aux heures d'entrée et de sortie de l'école.

Nous vous remercions pour votre compréhension.

Chicanes...

Avec le concours des services techniques de G.B.M. et l'accord du Département du Doubs, la commune de Chauenne a fait installer un dispositif provisoire sur la RD 8 afin d'inciter les véhicules à adapter leur vitesse lors de la traversée de notre village.

Cette installation est une expérience pour vérifier la pertinence de ce type de réduction (localisation, équipement....).

Un retour de la part des riverains sur cet essai est attendu pour envisager une ou des solutions plus durables. (Retours de préférence par mail).



Bourse musicale...

La bourse musicale vous attend. Venez acheter, vendre, troquer, échanger des partitions, des livres de musique, des cahiers de portées, des manuels de solfège, etc ; mais aussi du petit matériel de musiciens tel que métronome, banquette de piano, lampe de piano, diapason, clés d'accord... **Samedi 8 octobre de 14h00 à 17h00 à la salle-des-fêtes de Champvans-les-Moulins—Entrée libre**

Reprise des jeudis récréatifs...



Vous avez du temps libre, retraités ou non, seniors et tous ceux qui veulent passer un moment agréable, venez nous rejoindre.

C'est avec plaisir que nous retrouverons les habitués et accueillerons les nouveaux participants pour jouer, échanger et se détendre en salle de convivialité de la mairie.

Scrabble, Chromino, triolet, Rummikub, tarot, belote et autres jeux de sociétés seront au rendez-vous pour passer un agréable moment ensemble.

Retrouvons nous : **Les 2^{ème} et 4^{ème} jeudi du mois de 14 h à 17 h**

Joueurs de carte, de jeux de sociétés, nous vous attendons pour compléter nos équipes.

Après ce moment ludique, l'après-midi récréatif se clôture autour d'un café, thé, accompagné d'une pâtisserie.

Venez nous rejoindre. 😊

Pour tous renseignements contact : 03 81 55 08 30 ou 03 81 55 05 03 ou 03 81 58 00 05 Annick – Marie Odile - Sylvie



Comité des fêtes: retour sur les dernières manifestations...

Vide-greniers du 3 Juillet :

Un grand merci aux exposants, aux visiteurs et aux bénévoles.

Une très belle journée dont les recettes nous permettent de faire des projets pour la fin d'année. A découvrir au prochain numéro :)



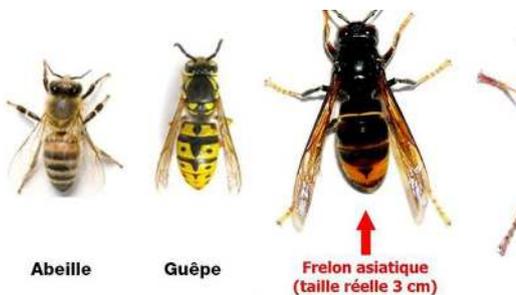
La Rando pédestre du 28 Août :



Une vraie réussite ! C'est presque 80 personnes qui ont fait le déplacement pour arpenter les bois de Chauenne, Chevigny sur l'Ognon, Noironte et Recologne.

Météo clémente et parcours appréciés par les participants. Un grand merci aux bénévoles qui ont assurés le marquage/balisage, la surveillance du parcours, les départs et les arrivées et la buvette.

Frelon asiatique...



Afin d'accompagner les communes pour la détection du frelon asiatique, espèce exotique envahissante présente sur le territoire intercommunal, Grand Besançon Métropole a organisé cet été une session d'information, en collaboration avec la Fédération Régionale de Lutte et de Défense contre les Organismes Nuisibles (FREDON), le Groupement de Défense Sanitaire Apicole du Doubs (GDSA) et le Syndicat Apicole du Doubs.

Originaire de Chine, le frelon asiatique a été détecté pour la première fois en France en 2004. Depuis, il a colonisé presque la totalité du territoire français. Classée espèce exotique envahissante au plan national, il a un impact sur la santé publique (risque de piqûres), l'apiculture (prédation des abeilles domestiques) et la biodiversité (perturbation des équilibres naturels, prédation accrue des insectes pollinisateurs).

Pour identifier l'espèce, vous pouvez consulter les sites internet suivants :

- <https://frelonasiatique.mnhn.fr/identification/>
- <https://lefrelon.com/>

Vous pouvez également contacter les apiculteurs qui, à l'issue de la session d'information de cet été, se sont portés volontaires pour accompagner territorialement les communes de GBM dans l'identification de l'espèce. Pour vos communes, il s'agit de :

Mr Yvon GRILLET
Apiculteur
4 rue des Jardins
25170 CHAUCENNE
03 81 58 03 21

Mr Gerry COURVOISIER
Apiculteur
06 08 68 54 76
gcourvoisier@me.com

Pour de plus amples informations, nous vous invitons à consulter le site de la commune: <http://chaucenne.org/>

Mairie de Chauenne - 21, grande rue 25170 Chauenne • Tel.: 03 81 55 03 30 • 09 67 33 78 38 • www.chaucenne.org

Heures d'ouverture : lundi et mercredi de 13 h 30 à 18 h